

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 79-250 du 24 Septembre 1979

chargeant le Camarade Richard RODRIGUEZ,
Ministre de l'Equipement, de l'intérim
du Camarade Barthélémy OHOUENS, Minis-
tre de l'Industrie et de l'Artisanat
pour compter du 24 septembre 1979.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU l'ordonnance n° 77-32 du 9 septembre 1977, portant promulgation
de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
VU le décret n° 76-26 du 30 janvier 1976, portant formation du Gou-
vernement et le décret n° 78-173 du 6 juillet 1978 qui l'a modifié
VU le décret n° 76-46 du 19 février 1976, déterminant les services
rattachés à la Présidence de la République et fixant les attri-
butions des membres du Gouvernement modifié par le décret n° 78-174
du 6 juillet 1978 ;

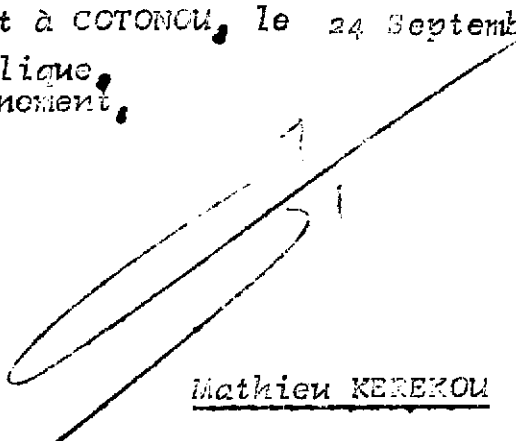
D E C R E T E ,

Article 1er. - Pour compter du 24 septembre 1979, le Camarade Richard
RODRIGUEZ, Ministre de l'Equipement, assure l'intérim du Ministre
de l'Industrie et de l'Artisanat, pendant l'absence du Camarade
Barthélémy OHOUENS.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 24 Septembre 1979

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU

Ampliatiions : PR 8 CS 6 CC du PRPB 4 SGG 4 SPD 2 ME-MIA 6 autres
Ministères 13 BN 2 UNE-FASJEP-INSAE 6 DPE-DAJL 4 IGE 4 DCST-CHEFI-
Gde Chanc. 3 JORPB 1.